



## COMMUNIQUÉ

### Mots d'ordre UDC JB pour le 28.02.2016

Votations fédérales:

OUI à l'initiative visant à supprimer la pénalisation du mariage. Bien trop de couples mariés paient encore trop d'impôts en Suisse et les retraités mariés bénéficieront d'un coup de pouce au niveau de l'AVS.

NON à l'initiative des jeunes socialistes au sujet de la spéculation alimentaire. Ce texte sera un obstacle bureaucratique de plus pour les entreprises suisses et ne résoudra en rien les problèmes d'alimentation au niveau mondial.

OUI au tunnel de réfection au Gothard. Il est temps de créer une deuxième galerie dans le plus long tunnel autoroutier du pays afin de faciliter les assainissements futurs et réduire les risques de collision frontale dans ces 17 kilomètres de galerie. La protection des Alpes sera assurée puisque la loi prévoit que seule une voie de circulation sera ouverte dans chaque sens à terme.

Votations cantonales :

OUI au projet principal et NON au projet alternatif pour la loi au sujet des réductions de primes (choisir le projet principal à la question subsidiaire). Cette modification ne fait que supprimer l'objectif en pour-cent de la population recevant des aides pour les primes d'assurance maladie. Ce principe de l'arrosoir n'a plus de sens. Il faut mieux cibler les personnes vraiment dans le besoin. De plus, ce pourcentage n'a aucune influence sur le montant à disposition chaque année, puisque celui-ci est voté dans le cadre du budget. Le référendum rate donc sa cible.

OUI au nouveau bâtiment pour la recherche et l'institut de médecine légale à Berne. Cet investissement permettra à l'université d'avoir une infrastructure de grande qualité pour rester à la pointe dans ses domaines de compétence. Le combat des opposants contre l'expérimentation animale n'a pas sa place dans ce dossier.

**UDC Jura bernois**

18 février 2016

**[www.udcjb.ch](http://www.udcjb.ch)**